

N° 2-20

**BULLETIN D'INFORMATION
ET RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS**



DE LA PREFECTURE DE LA MARNE

du 23 février 2024

AVIS ET PUBLICATION :

- DIVERS:
 - D.D.Fi.P
 - Maison d'Arrêt de Châlons en Champagne

Ce recueil est consultable à la préfecture de la Marne, 1, rue de Jessaint 51000 Châlons-en-Champagne et dans les trois sous-préfectures (Reims, Epernay et Vitry-le-François), ainsi que sur le site internet de la préfecture www.marne.gouv.fr (rubrique - Publications).

SOMMAIRE

DIVERS

Direction Départementale des Finances Publiques de la Marne

p 4

- Arrêté du **22 février 2024** relatif au régime de fermeture exceptionnelle au public des services de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Marne

Maison d'Arrêt de Châlons-en-Champagne

p 6

- Arrêté du **20 février 2024** portant délégation de signature à M. WIECZOREK Jonathan

- Arrêté du **20 février 2024** portant délégation de signature à Mme PINEAU Alix

Divers

Divers

**Direction Départementale des Finances
Publiques de la Marne**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Direction départementale
des Finances publiques de la Marne**
12 rue Sainte-Marguerite
51022 Châlons-en-Champagne CEDEX

Arrêté relatif au régime de fermeture exceptionnelle au public des services de la Direction départementale des Finances publiques de la Marne

Le Directeur départemental des Finances publiques de la Marne

Vu le décret n° 71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral DS 2023-050 du 1^{er} juillet 2023 portant délégation de signature en matière d'ouverture ou de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la Direction départementale des Finances publiques de la Marne ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Le centre des Finances Publiques de Vitry le François sera exceptionnellement fermé le 23 février 2024.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département et affiché dans les locaux du service visé à l'article 1^{er}.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 22 février 2024

L'Administrateur de l'Etat, Directeur départemental
des Finances publiques de la Marne

Divers

**Maison d'arrêt de
Châlons-en-Champagne**

Ministère de la Justice

Direction interrégionale des services pénitentiaires du Grand Est

MA CHALONS EN CHAMPAGNE

À Châlons en Champagne
Le 20 février 2024

Arrêté portant délégation de signature

- Vu l'article R. 361- 3 du code pénitentiaire ;
- Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 07/12/2023 nommant Monsieur DESJARDINS Arthur en qualité de chef d'établissement de la maison d'arrêt de Châlons en Champagne.

Le chef d'établissement de la maison d'arrêt de Châlons en Champagne

ARRÊTE

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à M. WIECZOREK Jonathan, capitaine à la maison d'arrêt de Châlons en Champagne à l'effet de signer toutes décisions et documents se rapportant aux attributions relatives à l'inscription sur les listes électorales et au vote par correspondance des personnes détenues et définies à l'article R. 361-3 du code pénitentiaire.

Article 2 : M. WIECZOREK Jonathan, capitaine à la maison d'arrêt de Châlons en Champagne assiste en tant que de besoin le chef d'établissement de la maison d'arrêt de Châlons en Champagne dans les attributions pour lesquelles il a reçu délégation de signature à l'article 1^{er} de l'arrêté du chef d'établissement de la maison d'arrêt de Châlons en Champagne lui donnant délégation de signature.

Article 3 : Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège et affiché au sein de l'établissement pénitentiaire.

Fait à Châlons en Champagne
Le 20 février 2024

Le chef d'établissement,

Arthur DESJARDINS



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère de la Justice

Direction interrégionale des services pénitentiaires du Grand Est

MA CHALONS EN CHAMPAGNE

À Châlons en Champagne
Le 20 février 2024

Arrêté portant délégation de signature

- Vu l'article R. 361- 3 du code pénitentiaire ;
- Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 07/12/2023 nommant Monsieur DESJARDINS Arthur en qualité de chef d'établissement de la maison d'arrêt de Châlons en Champagne.

Le chef d'établissement de la maison d'arrêt de Châlons en Champagne

ARRÊTE

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à Mme PINEAU Alix, directrice adjointe à la maison d'arrêt de Châlons en Champagne à l'effet de signer toutes décisions et documents se rapportant aux attributions relatives à l'inscription sur les listes électorales et au vote par correspondance des personnes détenues et définies à l'article R. 361-3 du code pénitentiaire.

Article 2 : Mme PINEAU Alix, directrice adjointe à la maison d'arrêt de Châlons en Champagne assiste en tant que de besoin le chef d'établissement de la maison d'arrêt de Châlons en Champagne dans les attributions pour lesquelles il a reçu délégation de signature à l'article 1^{er} de l'arrêté du chef d'établissement de la maison d'arrêt de Châlons en Champagne lui donnant délégation de signature.

Article 3 : Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège et affiché au sein de l'établissement pénitentiaire.

Fait à Châlons en Champagne
Le 20 février 2024

Le chef d'établissement,

Arthur DESJARDINS